

COMMUNE DE SAINT-SERVAIS
PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 mai, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de, Jérôme BOITE, Guénaëlle BORD et Ludovic MÊAR, absents excusés.

La secrétaire de séance est Marie-Laure GRALL.

Rénovation Église

Un point sur l'avancement du chantier est effectué suite à la réunion du mercredi 15 mai. La prochaine réunion aura lieu le 5 juin prochain.

Extension de l'atelier communal

Les travaux sont terminés.

Coût d'un élève pour l'année 2018/2019

Sur l'année scolaire 2018/2019, l'école de Saint-Servais accueille des enfants de Bodilis, de Plouneventer, de Saint-Derrien, de Plougourvest, Plougar, Ploudaniel et de Plounevez-Lochrist, soit 39 enfants. Comme pour l'année précédente, Monsieur le Maire propose de demander à chaque commune une participation correspondant à la moyenne départementale. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Voirie 2019

Etude des choix possibles de travaux de voirie à réaliser en 2019. Le conseil donne son accord pour transmettre le dossier voirie 2019 à ING Concept en qualité de maîtrise d'œuvre.

Mise à jour déplacements du personnel

Le conseil donne son accord pour suivre la revalorisation mise en place depuis le 1er mars 2019 dans la fonction publique territoriale.

Transport scolaire

Le CCAS donnait une aide de 30,00 euros aux familles des enfants prenant le car pour aller en direction de Landivisiau, Lesneven et Landerneau. Depuis 2018, le CCAS est dissout, cette aide peut être accordée par la commune. Le conseil donne son accord.

Questions diverses

Composition assemblée communautaire 2020-2026 . Le conseil conteste le nouveau mode de calcul.

Un conteneur verre sera installé au lotissement de kernévez.

Agenda

Prochain conseil : le 20 juin 2019.